



Communiqué de presse – 5 mars 2025

Insertion professionnelle : vers une précarisation de l'apprentissage ?

Fervent défenseur de l'alternance depuis les années 1975, le CJD s'inquiète des récentes mesures affectant l'apprentissage en France. Ces changements, visant à réduire le soutien de l'Etat au dispositif, vont fragiliser un pilier essentiel à l'insertion professionnelle des jeunes.

Les modifications incluent une baisse du plafond d'exonération des cotisations sociales salariales de 79% à 50% du SMIC, ainsi que l'assujettissement à la CSG et à la CRDS pour les apprentis gagnant au moins 50% du SMIC, pour les contrats signés à partir du 1er mars dans les entreprises de plus de 10 salariés. Ces mesures qui pourraient entraîner une **perte mensuelle allant jusqu'à 146,43 euros pour un apprenti rémunéré au SMIC. Plusieurs centaines de milliers de jeunes auront encore moins de ressources, aggravant une situation financière déjà inquiétante pour la jeunesse.**

L'aide pour l'embauche d'un alternant a également été réduite de 1000 euros, ce qui va impacter à nouveau le recours à ce dispositif, alors que les dirigeants du CJD, savent ô combien l'apprentissage est vecteur d'intégration, développe l'employabilité des jeunes, sur les compétences métiers autant que sur les soft skills.

Sophie Talata, adhérente du CJD, spécialisée dans la garde d'enfant, témoigne
"Diminuer les salaires de ces alternants en augmentant les charges c'est prendre le risque de d'inciter les jeunes à abandonner les études pour la facilité d'un CDI, voire d'un travail au black ou carrément de ne rien faire. Le salaire reste une motivation majeure pour ces jeunes

!"

Charly Gaillard, fondateur de BEAGER, membre du CJD, lui-même ancien alternant, déclare : *" Je comprends que l'Etat ait besoin de faire des économies, mais je trouve que ce n'est vraiment pas le bon dispositif auquel s'attaquer. Le risque c'est que les alternants*

souhaitent un salaire supérieur au salaire minimum légal conventionnel et ça, c'est plus compliqué pour les entreprises car on ne peut pas les payer comme s'ils travaillaient à 100%"

Le CJD appelle les décideurs publics à reconsidérer ces mesures pour préserver l'avenir de l'apprentissage et garantir aux jeunes une insertion professionnelle durable.

Nous le rappelons : investir dans la jeunesse, c'est croire dans l'avenir de notre économie !

Contact presse :

Léo Teyssier - Chargé de relations presse du CJD

leo.teyssier@cjd.net / 0662329858

A PROPOS DU CJD

Le CJD (Centre des Jeunes Dirigeants) est une association indépendante et apartisane qui, depuis 1938, rassemble des dirigeant·e·s de TPE PME partageant une vision commune de l'entreprise. Créé pour réhabiliter la fonction patronale, le CJD compte aujourd'hui plus de 6 000 chef·fe·s d'entreprise et cadres dirigeant·e·s en France qui se forment au métier de « dirigeant-entrepreneur ». Mouvement indépendant et en expérimentation constante, le CJD croit que la performance de l'entreprise ne doit pas être considérée sous son seul aspect économique, mais doit être abordée sous ses aspects sociaux, sociétaux et environnementaux.